



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUCE VAL DE LOIRE

20 000 habitants – 30 communes membres
Loir et Cher - Région Centre-Val de Loire

En plein essor dans le Val de Loire, au cœur d'une plateforme logistique d'envergure, la Communauté de Communes Beauce Val de Loire - CCBVL (30 communes - 20 000 habitants) offre un cadre de vie attractif aux portes de Chambord et de la Sologne.

Située à 20 minutes de Blois, 40 minutes d'Orléans et 1h30 de Paris, disposant d'un accès direct à l'autoroute A10 et d'une gare ferroviaire, la CCBVL développe depuis 20 ans une stratégie de développement économique qui a permis la création de plus de 1000 emplois.

Dans le cadre de son développement, le service communication, mutualisé avec la Ville de Mer, créé un nouveau poste et recrute :

Chargé de Communication / Journaliste territorial (F/H) (papier et digital)

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
Contractuel ou titulaire
Poste à pourvoir dès que possible

Au sein du service communication mutualisé, sous la responsabilité du responsable du service, vous élaborez, rédigez et intégrez les contenus éditoriaux et iconographiques pour les différents supports médias de la collectivité, en lien avec les collègues du service communication, les chefs de service, les élus et les partenaires extérieurs.

Garant de l'image des collectivités, vous veillez au respect et à la cohérence de la ligne éditoriale des différents supports (magazine, digital...), en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics et des supports.

❖ **Missions :**

- Gérer les projets éditoriaux : magazines, plaquettes, site web, réseaux sociaux, communiqués et dossiers de presse,
- Assurer la rédaction d'articles territorialisés pour le magazine de la CCBVL ainsi que pour le magazine de la commune de Mer,
- Réaliser des reportages terrain (rédaction d'articles, interview, photos, vidéos...),
- Coordonner les différents intervenants internes et externes tout en veillant au respect des plannings de production et de diffusion des supports (journalistes, agence de communication...),
- Rédiger des actus et des pages d'information pour les sites web des collectivités, les réseaux sociaux, application mobile CityAll, panneaux lumineux, ...,
- Coconstruire la mise en page avec les infographistes internes ou externes, chargés de la réalisation des supports
- Publier les contenus éditoriaux sur les supports web de la collectivité (site internet,

- newsletter...) en lien avec le webmaster,
- Venir en soutien des infographistes en assurant des déclinaisons de supports
 - Participer à l'animation, et l'amélioration des supports avec les autres membres du service communication.

❖ **Profil :**

De formation supérieure en communication et/ou avec une expérience significative dans ce domaine, vous êtes reconnus pour vos qualités rédactionnelles. Véritable ambassadeur du marketing territorial de notre territoire, vos capacités d'écoute et d'analyse vous permettent d'identifier aisément les sujets à traiter.

Permis B obligatoire

❖ **Conditions d'embauche :**

- Lieu de travail : Mer (41), avec déplacements réguliers sur tout le territoire
- Télétravail possible jusqu'à 3 jours par semaine
- Type de contrat : Contractuel ou statutaire
- Cycle de travail à 37h30 avec 15 RTT
- Organisation du travail sur 5 jours
- Rémunération : rémunération statutaire selon la grille indiciaire + régime indemnitaire, CNAS et participation à la prévoyance labellisée

Adresser CV et lettre de motivation avant le 14-11-2021 à
Monsieur le Président sur le lien suivant :

<https://jobaffinity.fr/apply/xii0wfzhibne5cthn1f>

Renseignements auprès de Monsieur Florent LEONARD

Responsable du Service Communication

f.leonard@beaucevaldeloire.fr

tel 02 54 81 41 39

***Vous recevrez un mail de réponse concernant la sélection ou non de votre candidature entre le
15 et le 16 novembre 2021.***

En cas de sélection, le premier entretien de recrutement se tiendra [jeudi 18 novembre 2021](#)

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.